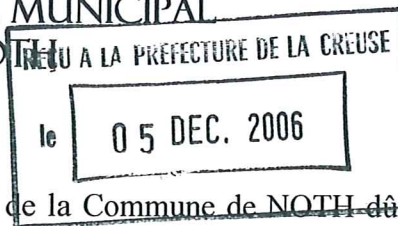


EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOTH



L'an 2006, le 27 novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOTH a été convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian PETIT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 22 novembre 2006

Etaient présents : MM. PETIT-DISSOUBRAY--TRIMOULET--MARCELOT-LERBOUR-FLUTEAU-BOUCHERON.

Etait excusée: Mme MAREST. - Monsieur TRIMOULET a été élu secrétaire de séance.

DESSERTE FERROVIAIRE

MOTION

A l'occasion du débat public relatif à la Ligne Grande Vitesse POITIERS – LIMOGES, le Conseil municipal de NOTH réuni en séance le 27 novembre 2006. :

- ⇒ **Affirme** que la seule préoccupation immédiate des habitants du Pays Sostranien, comme de ceux des territoires du Nord Limousin et de l'Indre, concerne l'aménagement et l'équipement de la ligne PARIS – ORLEANS – CHATEAUROUX – LIMOGES – TOULOUSE.
- ⇒ **Demande** la mise en œuvre très rapide des travaux nécessaires d'infrastructure et l'achat des équipements permettant la desserte en trains à grande vitesse de cette ligne.
- ⇒ **Exige** le maintien de tous les arrêts en gare SNCF de LA SOUTERRAINE qui fait l'objet d'importants travaux d'aménagement intermodal voulus et financés par l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, la SNCF et RFF.
- ⇒ **Demande** par ailleurs la modernisation des lignes BORDEAUX – GUERET – LYON et USSEL – MONTLUÇON.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Christian PETIT

Date de Publication :.30 NOVEMBRE 2006

